

Dossier d'inscription 2022-2023



IDENTITÉ JEUNE:

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Genre: F / M / Autre

Date de naissance: __/__/__

Né à (ville): _____

Nationalité: _____

Classe: _____

Etablissement scolaire: _____

Téléphone: __/__/__/__

Mail: _____@_____

RESPONSABLES LÉGAUX DE L'ENFANT

PARENT 1

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Téléphone portable: __/__/__/__

Téléphone pro: __/__/__/__

Mail: _____@_____

PARENT 2

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Téléphone portable: __/__/__/__

Téléphone pro: __/__/__/__

Mail: _____@_____

INFORMATIONS FAMILLE

Numéro allocataire CAF: _____

Numéro de sécurité sociale du responsable légal: __/__/__/__

Régime de sécurité sociale:

- Régime général Régime Maritime MSA Autre

Mode de garde de l'adolescent :

- Par ses deux parents Mère seule Père seul Alterné Autre

Autres enfants à charge dans la famille:

Nom/Prénom: _____ Date de naissance: __/__/__ Ecole _____

Nom/Prénom: _____ Date de naissance: __/__/__ Ecole _____

Nom/Prénom: _____ Date de naissance: __/__/__ Ecole _____



AUTORISATIONS PARENTALES

Autorisation de soins:

En cas d'urgence, j'autorise la direction du centre social à faire pratiquer toutes les interventions médicales et chirurgicales jugées nécessaires par le corps médical, et m'engage à rembourser sur présentation des justificatifs, les frais engagés par la structure.

Bordeaux, le __/__/__

Signature d'un responsable légal

Autorisation de droit à l'image:

J'autorise mon adolescent à être filmé et/ou photographié dans le cadre des activités du centre social. Ces images pourront être utilisées en interne ou lors de manifestations organisées par le Foyer Fraternel.

oui non

Autorisation de sortie - de 14 ans:

J'autorise mon adolescent à quitter seul le centre, sous ma responsabilité à la fin de l'accueil proposé et après accord de l'équipe pédagogique (max 1h avant l'heure de fin indiquée sur les programmes).

oui non

Autorisation de sortie + de 14 ans :

J'autorise mon adolescent à quitter seul le centre, sous ma responsabilité, lorsqu'il le désire et à être libre de ses déplacements.

oui non

Autorisation de soirée:

J'autorise mon adolescent à participer aux animations régulières et ponctuelles du vendredi soir de 18h à 22h (variable selon l'activité).

oui non

Bordeaux, le __/__/__

Signatures des responsables légaux

Dossier d'inscription 2022-2023



AUTORISATIONS TIERCES

Si votre enfant n'est pas autorisé à rentrer seul, nom et prénom des personnes autorisées à venir le chercher:

Nom/Prénom: _____

Nom/Prénom: _____

Nom/Prénom: _____

Observations des parents:

PROJET PÉDAGOGIQUE

Le projet pédagogique de l'activité est à votre disposition à l'accueil et auprès des animateurs sur simple demande.

PIÈCES OBLIGATOIRE À JOINDRE

- Dossier entièrement renseigné.
- Fiche sanitaire ci-jointe.
- Attestation d'assurance extrascolaire (responsabilité civile individuelle accident).
- Photocopie des pages de vaccination du carnet de santé.
- Adhésion famille à l'association de 14€.
- Inscription annuelle au secteur jeunes 1€.
- Test d'aisance aquatique (facultatif)

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté !

Dossier d'inscription 2022-2023



SOUHAITS D'INSCRIPTION

Je souhaite inscrire mon enfant _____ aux activités suivantes organisées par le centre social Foyer Fraternel:

- Centre d'accueil et de loisir:

- Mercredi 13h30-18h00
- Vendredi 18h30-22h00 (horaires variables selon l'activité)
- Vacances scolaires (Octobre, Février, Avril et Juillet)

- L'accompagnement à la scolarité:

- Mardi 16h30-19h00
- Jeudi 16h30-19h00
- Les deux

- Le club ludothèque:

- Un vendredi par mois de 18h30 à 21h30

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Quartier de résidence de la famille de l'enfant:

- Chartrons
- Grand Parc
- Jardin public
- Bordeaux Maritime
- Bordeaux centre
- Autre

Régime alimentaire spécifique de l'enfant (ex : végétarien, sans viandes, sans porc...) :

- Non oui (à spécifier): _____

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepte son contenu.

Signature d'un responsable légal



Fiche sanitaire de liaison

Cette fiche permet de recueillir les informations utiles à la santé de votre enfant lorsqu'il est pris en charge en dehors du temps de classe. Elle suit votre enfant dans toutes ses activités. Elle pourra être consultée par les personnes en responsabilité de l'enfant et sera présentée aux services de secours en cas d'accident pendant les activités.

ENFANT :

Nom : _____ Prénom : _____
 Sexe : M F Date de naissance : _____
 Adresse : _____
 Code Postal : _____ Ville : _____

VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant) :

Vaccins obligatoires	Oui	Non	Dernier rappel	Vaccins facultatifs	Oui	Non	Dernier rappel
Diphtérie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		Hépatite B	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Tétanos	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		Rubéole	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Poliomyélite	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		Coqueluche	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
ou DT polio	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		B.C.G.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
ou Tétracoq	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		Autres (préciser)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

L'enfant doit-il suivre un traitement médical régulier ? Oui Non

Si oui, joindre le **protocole d'accueil individualisé (PAI)** et les **médicaments** correspondants (dans leurs boîtes d'origine, avec la notice, et marqués au nom de l'enfant). **ATTENTION : aucun médicament ne pourra être pris sans ce document.**

Allergies :
 Médicamenteuses : Oui Non Asthme : Oui Non
 Alimentaires : Oui Non Autre : Oui Non

Préciser la cause de l'allergie et la conduite à tenir, le cas échéant joindre le projet d'accueil individualisé correspondant :

Indiquer les **difficultés de santé** (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les **précautions à prendre** :

RECOMMANDATIONS UTILES :

Préciser si l'enfant porte des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc... :

RESPONSABLE LEGAL :

Nom : _____ Prénom : _____
 Tél. Portable : _____ Tél. Domicile : _____ Tél. Travail : _____

Nom et téléphone du médecin traitant (facultatif) :

Je soussigné, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de l'accueil à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date : _____ Lu et approuvé
 Signature _____



REGLEMENT INTERIEUR CENTRE D'ACCUEIL ET DE LOISIRS POUR LES JEUNES (11/17 ans)

CENTRE SOCIAL FOYER FRATERNEL
23 rue Gouffrand – BORDEAUX – 05 57 87 13 92



Article 1 : Adhésion à l'association

Il est demandé aux familles d'adhérer à l'association Foyer Fraternel Centre Social. Le montant de l'adhésion familiale (14 €) est établi annuellement par le Conseil d'Administration de l'association. L'inscription et l'adhésion au centre de loisirs ont pour conséquence l'adhésion totale aux dispositions du présent règlement.

Inscription au secteur « jeunes 11/17 ans » : Une inscription annuelle d'1€ est demandée pour avoir accès à l'ensemble des animations proposées par le secteur « jeunes » et à l'accompagnement scolaire.

Modalités d'inscription

Les familles doivent remplir le dossier d'inscription ainsi que la fiche sanitaire de liaison, et fournir les documents demandés : Assurance extra-scolaire ou responsabilité civile et copie du carnet de vaccination. Le dossier d'inscription est valable une année scolaire, du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante.

Article 2 : Horaires de fonctionnement

Pendant les périodes scolaires :

L'accueil de loisirs « jeunes » est ouvert les mercredis de **13h30 à 18h** avec un temps d'accueil de 13h30 à 14h15 et un départ entre 17h et 18h ainsi que les vendredis de **18h30 à 22h00**.

Ponctuellement les vendredis soir et/ou samedi en fonction du programme et des projets des jeunes.

Pendant les vacances scolaires :

L'accueil de loisirs « jeunes » est ouvert de **10h à 18h ou de 14h à 22h selon le planning**, avec un temps d'accueil de 10h à 10h20 et un départ entre 17h et 18h.

Les horaires peuvent varier en fonction du programme d'animation élaboré avec les jeunes (voir le planning d'activité disponible chaque fin de mois).

L'accueil de loisirs « jeunes » est fermé le mois d'août et pendant les vacances scolaires de Noël.

L'accompagnement scolaire :

Fonctionne les mardis et jeudis des périodes scolaires de **16h30 à 19h30**. Arrivée et départ autonome.

Article 3 : Réservation

Tout enfant qui se présente sans être inscrit à une activité peut se voir refuser l'accueil si le nombre maximum d'inscription est déjà atteint.

Pour les activités et sorties : Merci d'inscrire votre enfant à l'avance (minimum 1 semaine avant) par téléphone (fixe : 0557871392 Portable : 0766312108) ou par mail (jeunes@foyerfraternel.fr) auprès de l'équipe jeunesse.

Vacances : Inscription dès que possible et au moins 2 semaines à l'avance.

Pour les repas (seulement pendant les vacances scolaires) :

Les réservations de repas étant liées à l'inscription en centre de loisirs, merci de nous indiquer sa participation ou non aux repas dès son inscription sur les journées. Sur les sorties à la journée, il vous sera demandé de fournir un pique-nique à votre enfant (info signalée sur les plannings).

Article 4 : Annulation, absences

Toute absence doit être signalée au moins 48h à l'avance. Les activités réservées et qui n'auront pas fait l'objet d'une annulation dans les délais ou par justificatif (certificat médical) seront facturées.

Article 5 : Arrivée et départ des jeunes (11/17 ans) :

Le jeune lui-même, doit signaler son arrivée à l'animateur en charge de « l'accueil jeunes », qui se trouve soit dans la salle « jeunes » soit dans la cour.

Avant de partir, le jeune doit en informer impérativement l'animateur en charge du groupe et ne doit en aucun cas quitter le Foyer Fraternel ou partir du lieu d'activité sans avoir prévenu un membre adulte de l'équipe.

Les arrivées et départs se font du centre social Foyer Fraternel. Ils ne pourront se faire du lieu d'activité qu'avec l'accord écrit d'un parent (responsable légal de l'enfant) et de l'équipe d'animation.

Les jeunes non autorisés à entrer et sortir hors du centre à leur convenance, doivent y rester jusqu'à la fin de l'activité (entre 17h et 18h). Notre responsabilité est engagée.

Les jeunes ne doivent pas arriver avant l'heure d'ouverture (sauf arrangement formel avec l'équipe et justifié) et s'engagent à un départ au plus tard aux heures de fermeture indiquées.

Si exceptionnellement vous êtes en retard pour venir récupérer votre enfant, merci de téléphoner au Foyer Fraternel afin de prévenir l'équipe qui pourra informer votre enfant et attendre votre arrivée.

Article 6 : Objets de valeur / Vêtements

Il est demandé aux jeunes de ne pas venir avec des objets de valeur afin d'éviter toute perte, vol ou détérioration dont l'association ne saurait être tenue pour responsable. Il est conseillé de mettre des vêtements adaptés au temps et à l'activité proposée.

Article 7 : Maladie

La direction de l'accueil « jeunes » pourra refuser un enfant si celui-ci a de la température ou relève d'une maladie contagieuse. Un jeune malade, dans la journée, devra être récupéré par ses parents ou par une personne désignée par ces derniers.

L'équipe d'animation n'est pas habilitée à administrer un traitement médical.

Article 8 : Participation financière, règlement :

Une participation financière du coût de l'activité peut être demandée aux familles. Elle représente une partie du cout global, dont le reste est pris en charge par la structure. Toute activité réservée est dû, sauf annulation minimum 48h à l'avance ou présentation d'un certificat médical.

Une facture mensuelle à terme échu est remise aux familles. Un paiement échelonné est possible sur simple demande. Le non-respect des engagements pris, peut entraîner la non prise en charge de l'enfant sur l'accueil « jeunes », le temps pour la famille de régulariser la situation financière.

Article 9 : Assurance

Il est exigé une attestation d'assurance certifiant que l'enfant est assuré par la responsabilité civile, pour tout accident et activité extrascolaire.

Article 10 : Règles de vie

Il est demandé aux familles et à toute personne présente à l'accueil « jeunes » de **respecter les règles de base du vivre ensemble : respect de l'autre, politesse, écoute, bienveillance. Tout comportement à risque pour le bon fonctionnement du groupe ou de l'association, manquement grave aux règles de vie et de sécurité peuvent conduire à une exclusion de l'association (temporaire ou définitive).**

Il est demandé aux familles de se rapprocher d'un membre de l'équipe si votre enfant fait remonter une difficulté avec un autre enfant et de ne pas intervenir directement auprès de l'enfant ou de la famille incriminée.

Article 11 : Projet pédagogique :

Le projet pédagogique est à votre disposition et consultable à l'accueil du Foyer Fraternel, ainsi qu'auprès de l'équipe de l'accueil jeunes.

L'équipe du secteur 11-17 ans

CONTRAT DE L'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE « FOYER FRATERNEL »

Nom :

Etablissement scolaire :

Prénom :

Classe :

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

CE QUE LES ACCOMPAGNANTS TE PROPOSENT	CE À QUOI L'ÉLÈVE S'ENGAGE	CE À QUOI LES PARENTS S'ENGAGENT
<p>1- Un temps de pause et d'échange autour d'un goûter à partager avec les enfants, les jeunes et les adultes.</p> <p>2- Un temps, un lieu, un accompagnement collectif pour étudier.</p> <p>3- Une aide apportée par des personnes bénévoles. Ils t'apporteront de la méthodologie, t'aideront à la compréhension de tes leçons, à faire tes devoirs...</p> <p>4- Des encouragements tout au long de l'année et la possibilité de discuter avec un adulte qui t'écouterà, te conseillera et te redonnera confiance.</p> <p>5- Un accompagnement cohérent avec le collègue et tes parents avec qui nous serons régulièrement en contact.</p>	<p>1- Quand j'arrive je goûte calmement dans la salle du haut</p> <p>2- Après une pause et la prise du goûter (30 minutes environ) je vais dans la salle de travail avec mes affaires, dans le calme</p> <p>3- Avec ou sans devoirs, je m'oblige un temps de travail (Devoirs, compréhension des leçons, révisions)</p> <p>4- Le temps qu'un adulte soit disponible, je prépare mes affaires et je commence mon travail (lecture des consignes, préparation du matériel...)</p> <p>5- Pas de portable sur la table, ou visible. Ils doivent être éteint ou en mode silencieux dans le sac.</p> <p>6- Une fois terminé, je vois avec un adulte si je peux sortir de la salle (avec mes affaires)</p> <p>7- Je me présente avec mon agenda à jour et mes codes pronote et des cours présentables.</p> <p>8- Je m'engage à venir régulièrement. En cas d'empêchement, merci de prévenir le Foyer Fraternel (0557871392).</p>	<p>1- Avoir un suivi régulier avec l'équipe sur la fréquentation et l'évolution du travail fait avec votre enfant.</p> <p>2- Aider et vérifier que votre enfant ait à disposition livres et cahiers (agenda à jour, codes pronote et cours présentable).</p> <p>3- Vérifier lorsqu'il rentre s'il a eu le temps de faire son travail, il arrive souvent que tout ne soit pas fait lors de l'accompagnement scolaire.</p> <p>4- Faire le lien avec les professeurs afin de nous orienter sur les différentes pistes de travail envisageables.</p>

Signature de l'animateur

Signature de l'élève

Signature du responsable légal

CONTRAT DU CLUB DE JEUX LUDIQUES DU FOYER FRATERNEL SECTEUR JEUNES

Nom :

Prénom :

Age :

Numéro de téléphone Parent :

Adresse mail :

Numéro de téléphone jeune :

CE QUE LES ACCOMPAGNANTS TE PROPOSENT	CE À QUOI LE JEUNE S'ENGAGE	CE À QUOI LES PARENTS S'ENGAGENT
<p>1- Un temps de jeux et de découverte ludique un vendredi par mois de 18h30 à 21h30.</p> <p>2- Des rencontres, sorties et/ou activités liées à l'univers du jeu de société ponctuellement le samedi (festivals de jeux, intervenants spécialisés, etc...)</p> <p>3- Découvrir des nouveaux jeux, nouveaux univers ou nouveaux type de jeux à chaque séance.</p> <p>4- Un accueil de 30 minutes avec un goûter.</p> <p>5- Le tout dans la joie et la bonne humeur !!</p>	<p>1- Lire et signer le règlement intérieur</p> <p>2- Le jeune lui-même, doit signaler son arrivée à l'animateur en charge du club de jeux ludique.</p> <p>3- Avant de partir, le jeune doit en informer impérativement l'animateur en charge du groupe et ne doit en aucun cas quitter le Foyer Fraternel ou quitter le lieu d'activité sans avoir prévenu un membre adulte de l'équipe.</p> <p>4- Le jeune s'engage à prévenir 24 heures à l'avance en cas de désistement.</p> <p>5- Il est demandé à toute personne présente au club de jeux ludiques de respecter les règles de base du vivre ensemble : respect de l'autre, politesse, écoute, bienveillance. Tout comportement à risque pour le bon fonctionnement du groupe</p> <p>6- Respecter le matériel et les jeux.</p>	<p>1- Lire et signer le règlement intérieur</p> <p>2- Adhérer à l'association et s'inscrire au secteur « jeunes 11-17ans »</p> <p>3- Avoir tous les documents administratifs à jour (assurance, vaccins, fiche sanitaire).</p>

J'autorise mon enfant à partir seul du foyer fraternel à la fin de la séance d'activité du club de jeux ludiques :

OUI

NON

Signature du responsable

Signature du jeune

Signature du responsable légal